

Septembre 2024

VALOREM étudie, avec les acteurs du monde agricole et les collectivités, la possibilité d'implanter une ferme agrivoltaïque à Saran, associant élevage de moutons et production d'électricité. Une réunion d'information est organisée le vendredi 11 octobre 2024, à 18h, à la salle du Lac à Saran. Venez rencontrer les équipes VALOREM et poser vos questions sur ce projet !

VALOREM, EXPERT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Groupe français indépendant, VALOREM accompagne les collectivités et les propriétaires/exploitants dans le développement de leurs projets en énergies renouvelables en France et à l'international. Créé en 1994, le Groupe VALOREM célèbre cette année 30 ans d'expertise, d'engagement et d'aventure humaine au service de la transition énergétique.



NOS ACTIFS PHOTOVOLTAÏQUES

17 parcs
en exploitation

131 Mwc
puissance totale

162 GWh
production/an

70 000 personnes
alimentées en électricité

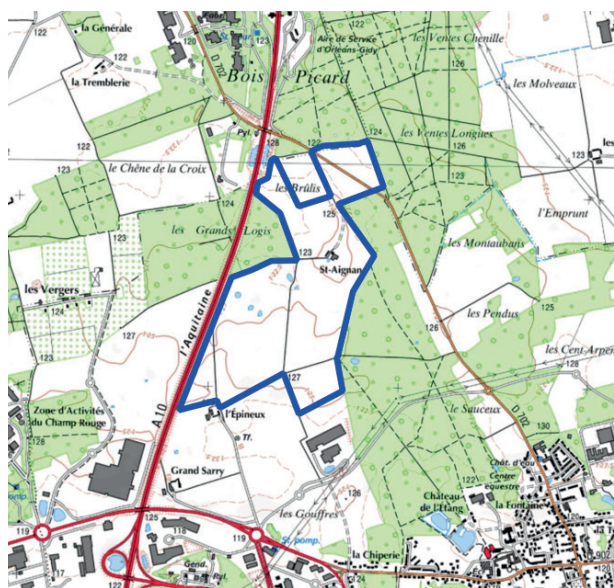
Données ENEDES/INSEE 2019



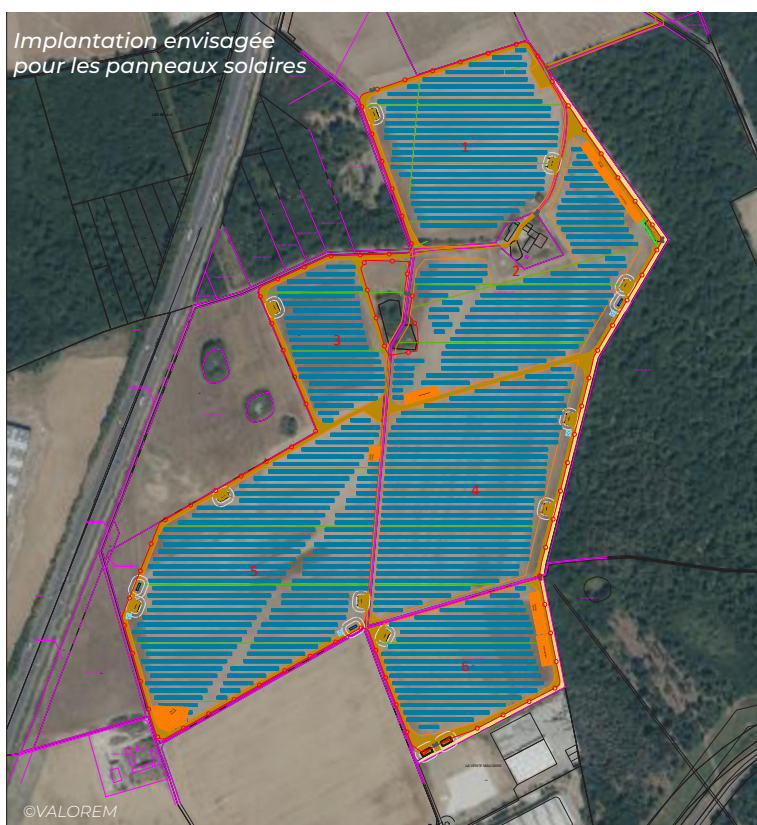
QU'EST-CE QUE L'AGRIVOLTAÏSME ?

L'agrivoltaïsme conjugue agriculture et production d'énergie verte sur une même surface. Cette pratique participe à la diversification et à la pérennisation d'une activité agricole, tout en contribuant aux objectifs nationaux de développement des énergies renouvelables.

UN PROJET SITUÉ AU NORD-OUEST DE SARAN



Le site se trouve à 2 km du bourg, au niveau de l'ancienne ferme de Saint-Aignan.



Implantation envisagée pour les panneaux solaires

©VALOREM

Légende

- | | |
|-------------------------|--------------------|
| Tables photovoltaïques | Voirie |
| Clôture | Poste de livraison |
| Poste de transformation | Zone anti-masque |



UN PROJET INTÉGRÉ À SON ENVIRONNEMENT

Le développement d'un projet photovoltaïque nécessite d'étudier le **milieu humain** (paysage, usage des terrains) et **naturel** (faune, flore et habitats) de la zone potentielle d'implantation.

Réalisées par des spécialistes indépendants, **ces études approfondies dressent l'état initial du site**, en évaluent les enjeux environnementaux, les contraintes réglementaires, techniques et/ou d'usage. Elles permettent de **valider la faisabilité du projet** et de **définir l'implantation la plus adaptée** au site et à son environnement.

CHIFFRES CLÉS



50 ha

DONT 13 HA DE PANNEAUX SOLAIRES



33,5 MWc

PUISSANCE



40 GWh/an

PRODUCTION ESTIMÉE, SOIT **100%** DES BESOINS ÉLECTRIQUES DE LA COMMUNE *



15 160 tonnes

DE CO₂ ÉVITÉES**

* Résidentiel, industrie et agriculture (Données Enedis)

** Comparé à une centrale à gaz qui émet 460 gr de CO₂/kWh (source RTE)



ET LES MOUTONS ?

Les moutons pâturent sous et entre les panneaux solaires. Un système de rotation assure une utilisation optimale de l'herbe et évite le surpâturage.

Des abreuvoirs et abris sont installés au sein du parc et les panneaux solaires surélevés pour permettre le passage des moutons en-dessous.



LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

2021

Accord de principe de la mairie à un projet solaire

2022

Identification du site par VALOREM
Rencontre avec les propriétaires fonciers, l'exploitant agricole, le conseil municipal

2023

Études de faisabilité (environnementales, agricoles...)
Vote du conseil municipal inscrivant le site en "Zone d'accélération des énergies renouvelables"

2024

Dépôt de la demande de permis de construire
Instruction du dossier par les services de l'État

2025

Enquête publique
Obtention du permis de construire



Réunion d'information
Vendredi 11 octobre 2024, à 18h
Salle du Lac (rue du Lac à Saran)

PLUS D'INFORMATIONS :
parc-agrivoltaique-saran.fr



Votre contact dédié
Sylvain BENOIST Chef de Projets
06 28 78 22 79
sylvain.benoist@valorem-energie.com

VALOREM Agence Loire-Bretagne
1 rue Eugène Varlin 44100 Nantes



Lettre d'information N°1
Septembre 2024
Commune de Saran

Directeur de la publication
VALOREM
valorem-energie.com